

PÔLE FORMATION GÉNÉRALE

Filière Humanités Générales

délivrant le certificat de l'enseignement secondaire

GUIDE A L'ADMISSION

Sommaire

1.	La Promotion Sociale et l'enseignement de niveau secondaire à l'EPFC.....	1
2.	La filière Humanités et son Projet pédagogique	2
3.	Comment intégrer cette filière ?	3
4.	Comment s'inscrire au test écrit ?.....	3
5.	Comment se déroule le test écrit ?.....	4
6.	Comment se préparer au test écrit ?.....	4
7.	Quand a lieu le test écrit ?	7
8.	Où a lieu le test écrit ?	7
9.	De quoi faut-il se munir pour le test écrit ?	7
10.	Les résultats au test écrit : quand ? Où ?	8
11.	L'entretien : où ? Quand ? Comment ?.....	8
12.	Les cours d'anglais dans la filière	8
13.	S'inscrire dans la filière : conditions ?.....	8
14.	S'inscrire : quand ? Où ? Comment ?.....	9
15.	Quels sont les horaires des cours ?	9
16.	La rentrée : où et quand ?.....	10
17.	Calendrier de la procédure.....	10
18.	Schéma récapitulatif de la procédure	11

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter :

@ humanites@epfc.eu

1. La Promotion Sociale et l'enseignement de niveau secondaire à l'EPFC

L'Enseignement de Promotion sociale s'adapte autant que possible aux situations personnelles, familiales, sociales ou professionnelles des étudiants :

- les formations répondent concrètement aux impératifs personnels et socio-économiques : besoins des étudiants, conjoncture, offres d'emplois, etc.;
- l'inscription tient compte du passé scolaire, des acquis professionnels ou de la formation antérieure du candidat ;
- la formation y est dispensée en unités capitalisables comprenant un ou plusieurs cours. Moyennant leurs réussites successives, cette modularisation permet au candidat de se former en fonction de ses disponibilités, de ses demandes, de ses moyens, etc.

Et donc d'entrer dans une spirale positive de la réussite.

L'Enseignement de Promotion sociale, défini comme « enseignement tout au long de la vie » a pour but d'aider tout adulte :

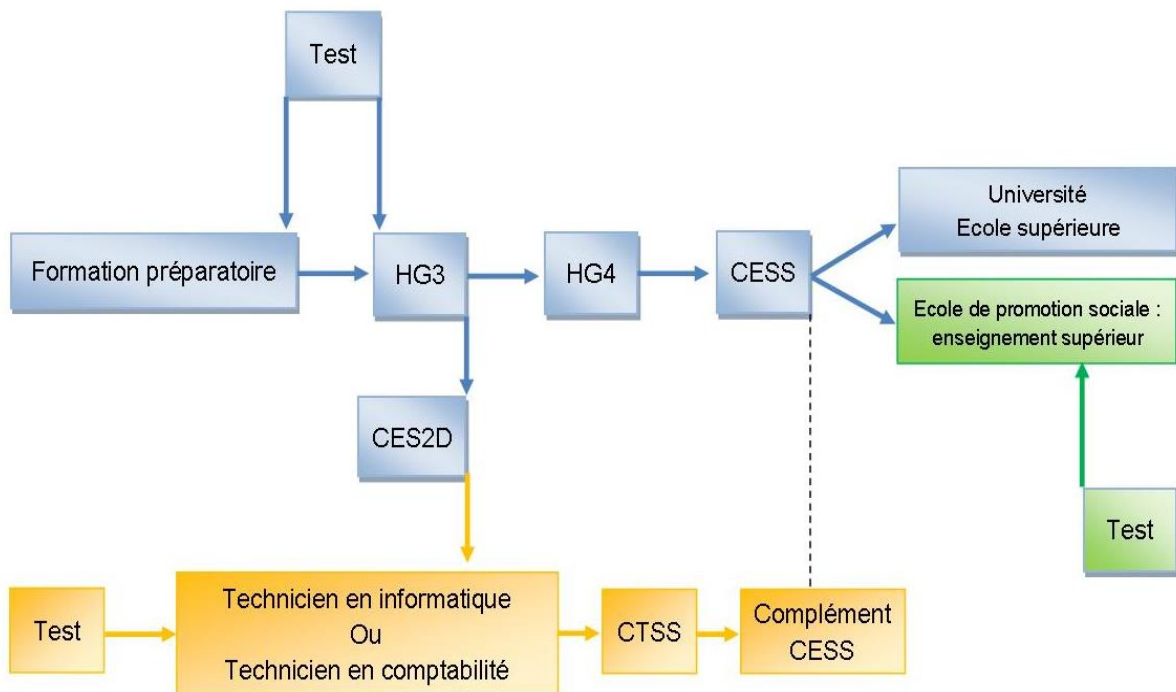
- soit à développer des compétences qui le rendront apte à se former tout au long de sa vie ; dans ce cas, la certification permet à l'étudiant de poursuivre un processus de formation ou d'enseignement ;
- soit, par le biais de formation(s) spécifique(s), à acquérir des compétences nouvelles favorisant la/(ré)insertion sur le marché de l'emploi ;
- soit à améliorer ses compétences personnelles en vue d'un recyclage ou d'une spécialisation.

Il s'agit bien là de concourir à l'épanouissement et à l'autonomie de l'individu.

A l'EPFC, l'enseignement de niveau secondaire se décline en deux filières.

- a. Il y a la filière Humanités générales (Formation préparatoire-HG3-HG4) qui peut délivrer le Certificat d'Enseignement Secondaire du Second Degré (CES2D) et qui, à terme, délivre le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS).
- b. Il y a aussi les filières d'enseignement qualifiant comme le Technicien en Comptabilité ou en Informatique qui délivrent un Certificat d'enseignement Technique Secondaire Supérieur qu'il est possible de compléter par le Complément CESS pour obtenir ce même CESS.

Par ailleurs, Il est possible d'entrer dans toutes les formations sur base d'un test.



2. La filière Humanités et son Projet pédagogique

Cette filière se caractérise par une approche par compétences une organisation modulaire et s'adresse à un public d'adultes qui n'ont pas pu obtenir ces titres dans l'enseignement de plein exercice et qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

En s'appuyant sur le décret du 16 avril 1991¹, elle s'adresse donc à des adultes responsables avec comme objectifs :

- de les aider à acquérir les apprentissages requis pour l'obtention d'un certificat d'enseignement secondaire ;
- de leur faire acquérir des compétences transversales pour les rendre aptes à suivre des études d'un niveau supérieur ;

¹ Décret organisant l'enseignement de promotion sociale de régime 1 et l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 juillet 1993 portant Règlement général des études de l'enseignement secondaire de promotion sociale.

- de les doter d'un cadre de référence commun (historique, culturel, institutionnel) sur lequel s'ancrent les fondements des études supérieures de notre société multiculturelle ;
- de les rendre autonomes ;
- de les préparer aux exigences d'une vie sociale et professionnelle (codes, devoirs et droits).

Atteindre ces objectifs impliquera pour l'étudiant :

- de respecter l'autre (étudiant, personnel pédagogique et administratif)² ;
- de consacrer tous les efforts requis par un enseignement « compact » (à horaire partiel et de durée réduite) ;
- de s'auto-évaluer ;
- de se faire évaluer ;
- de respecter un échéancier.

Pour favoriser la réalisation de ces objectifs, l'équipe met en place :

- un système de contrats pédagogiques ;
- un suivi des étudiants grâce à des entretiens ;
- un système d'évaluations par compétences ;
- une information transparente de l'état d'avancement, des forces et faiblesses de l'étudiant.

Ces finalités exigeront de l'étudiant :

- l'acceptation du projet pédagogique de la filière ;
- l'acceptation du règlement d'ordre intérieur ;
- la signature d'un contrat pédagogique individuel (régissant droits et devoirs de l'étudiant et de l'enseignant) par cours ;
- la participation constante à l'évaluation formative et continue ;
- l'obligation d'être présent(e) à tous les cours ³ ;
- la participation aux activités pédagogiques externes destinées à ancrer l'apprentissage dans la réalité.

Pour le programme détaillé des cours, consultez le site www.epfc.eu

3. Comment intégrer cette filière ?

L'intégration de la section n'est possible qu'après réussite d'un test écrit de français (orthographe et compréhension de la langue) et de mathématiques, ainsi que le passage d'un entretien d'admission. Les tests et l'entretien sont programmés en septembre.

4. Comment s'inscrire au test écrit ?

- ✓ Il faut prendre rendez-vous [sur notre site Internet](#) à partir du 17 juin à 9h.
- ✓ Il faut se présenter le jour du rendez-vous à une séance d'informations.
- ✓ **Il faut télécharger, imprimer et compléter le formulaire mis en ligne.**

En vue de constituer votre dossier administratif, vous devez apporter **obligatoirement** le jour de la séance d'informations :

² Notre enseignement est collectif et tient compte des besoins du groupe que constitue la classe.

³ L'enseignement de promotion sociale n'est pas de l'enseignement à distance et donc exige un taux d'assiduité de **70%**.

- une **photocopie** du bulletin et/ou attestation de réussite de la dernière année d'étude réalisée (réussie ou non)
- le formulaire préalablement rempli avec une photo d'identité récente agrafée

Sans ces deux documents, **vous ne pourrez pas poursuivre** la procédure d'admission.

5. Comment se déroule le test écrit ?

La journée du samedi 07/09/2019 se déroulera comme suit :

1. Les candidats complètent un formulaire de motivation. (30')
2. Test de français (45')
3. Test de mathématiques (45')

Une pause de 15 minutes est prévue après l'étape n°2.

La procédure débutera à 9h00 et se terminera vers 11h30.

La durée et les conditions de l'épreuve relèvent également de l'évaluation. Tout étudiant qui arrivera en retard ne sera pas admis au test d'admission.

6. Comment se préparer au test écrit ?

Les capacités préalables requises pour entrer dans les unités d'enseignement seront **testées à travers des situations problèmes** selon les axes suivants :

Langue française	<ul style="list-style-type: none"> – Lire, comprendre et écrire un message d'un niveau de langue simple et courante, dans le respect des règles d'orthographe et de ponctuation. – Respecter les règles fondamentales d'orthographe et de ponctuation. – Démontrer une connaissance suffisante de la langue et une réelle maîtrise du vocabulaire usuel.
Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> – Maîtriser les opérations mathématiques élémentaires sur les nombres entiers. – Calculer des fractions, des pourcentages. – Résoudre des problèmes simples, y compris en géométrie. – Comprendre un schéma. – Résoudre des problèmes de logique. – Manipuler les expressions littérales. – Développer un raisonnement logique. – Maîtriser un vocabulaire de base élémentaire tant algébrique que géométrique. – Maîtriser les opérations mathématiques adéquates. – Résoudre des problèmes y compris géométriques. –

Une bonne préparation aux tests est vivement conseillée.

Pour rappel, le test a pour objectif de vérifier si **les capacités préalables requises sont atteintes et de déterminer le niveau (Formation préparatoire ou HG3 ou HG4) auquel l'étudiant peut s'inscrire.**

En outre, l'étudiant(e) dont le test de français ferait apparaître des capacités tout juste suffisantes sera amené(e) à s'inscrire à un cours de renforcement.

Un exemple de questions de mathématiques, son corrigé et des syllabus reprenant les matières à revoir se trouvent à votre disposition sur notre site (www.epfc.eu).

<u>EN MATHS</u>	Capacités susceptibles d'être évaluées dans les situations problèmes :	Suggestions bibliographiques
	<ul style="list-style-type: none"> – opérer sur les nombres naturels et les décimaux positifs limités (addition, soustraction, multiplication, division) ; – connaître les produits de deux nombres naturels inférieurs à 10 ; – prendre une fraction d'un nombre ; – calculer un pourcentage d'un nombre ; – résoudre des problèmes simples de proportionnalité directe ; – hiérarchiser des opérations sur les nombres entiers ; – calculer le périmètre de figures planes, l'aire et le volume de solides ; – pratiquer les conversions de mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité, de masse, de durée, de monnaie et d'angle (cas simples). – savoir opérer sur les nombres rationnels (écritures décimale et fractionnaire) en utilisant les conventions et les principes de hiérarchisation du calcul ; – savoir utiliser la propriété fondamentale des proportions pour résoudre un problème de grandeurs proportionnelles ; – savoir transformer une écriture littérale en utilisant les conventions et les principes de hiérarchisation du calcul ainsi que les produits remarquables $(a+b)^2$, $(a-b)^2$, $(a+b)(a-b)$; – savoir résoudre une équation ou une inéquation du premier degré à une inconnue à coefficients rationnels ; – savoir résoudre un problème par mise en équation ; – savoir reconnaître des figures isométriques et des figures homothétiques. – simplifier l'écriture d'expressions littérales en appliquant les propriétés des opérations et les règles de priorités qui s'y rapportent ; – transformer des formules en isolant un élément dans une égalité ; – factoriser des expressions simples ; – développer des produits remarquables (carré d'un binôme, produit de deux binômes conjugués) ; – appliquer les règles de calcul sur les puissances naturelles et les radicaux d'indice 2 ; – résoudre une équation du premier et du second degré (à une inconnue) ; – connaître les théorèmes de Thalès et de Pythagore ; – notions élémentaires de calcul vectoriel. 	<p>Tout manuel scolaire de mathématiques de niveau secondaire (1^{re} – 2^e – 3^e et 4^e années) peut convenir.</p>

<p><u>EN</u> <u>FRANCAIS</u></p>	<p>Capacités susceptibles d'être évaluées dans les situations problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – règles fondamentales de grammaire (accords de base), de conjugaison, d'orthographe et de ponctuation ; – les connecteurs logiques simples ; – natures et fonctions principales des mots dans la phrase. – Maîtriser les notions de base en orthographe : <ul style="list-style-type: none"> – la ponctuation ; – conjugaison des verbes (théorie et pratique) ; – accord du participe passé (idem) ; – formation de l'adverbe ; – formation du pluriel et du féminin des noms et adjectifs ; – les pronoms ; – la concordance des temps. – être capable d'écrire un texte dans une syntaxe correcte. 	<p>Suggestions bibliographiques</p> <p>GREVISSE (M.), <i>Nouvelle Grammaire française</i>, Paris/Louvain-La-Neuve, Duculot, 1986.</p> <p>GUION, O.R.T.H. 1 et 2.</p> <p><i>S'exprimer avec logique</i>, coll. <i>Profil pratique</i>, n°506.</p> <p>DUTERTRE (R.), <i>Grammaire française - orthographe grammaticale - conjugaison des verbes, par l'exemple (premier cycle, étudiants étrangers, autodidactes, promotion sociale)</i>, Paris, Roudil, s.d. <i>Grammaire progressive du français</i>, Clé internationale Bescherelle, <i>La conjugaison pour tous</i>, Hatier.</p>
--	---	---

7. Quand a lieu le test écrit ?

Le samedi 7 septembre 2019 à 9h00 précises. Aucune arrivée tardive ne sera acceptée !

Afin que tous puissent travailler dans le calme, aucune sortie de la classe (en dehors de la pause) ne sera autorisée pendant le déroulement du test.

N'oubliez pas qu'une **inscription au test** est **obligatoire** (cfr point 4).

8. Où a lieu le test écrit ?

EPFC
19 avenue de l'Astronomie à 1210 – BRUXELLES
(Métro : arrêt Madou)

9. De quoi faut-il se munir pour le test écrit ?

- de votre carte d'identité. **Pas d'accès sans carte d'identité !**
- d'une gomme, d'une latte, d'un crayon et d'un stylo bille.

Les objets personnels seront déposés à l'entrée de chaque classe (sans surveillance), y compris les smartphones, tablettes, lecteurs MP3, etc. Ne vous encombrez donc pas d'objets inutiles !

Le test s'effectue sans calculatrice.

10. Les résultats au test écrit : quand ? Où ?

Pour des raisons pédagogiques et logistiques le nombre de places dans les classes de chaque niveau est limité. **Seul l'ordre des résultats au test écrit prévaudra pour admettre un candidat aux entretiens.**

La réussite au test est un résultat valable uniquement pour l'année scolaire en cours (si vous avez réussi le test et si vous ne vous inscrivez pas cette année scolaire, il faudra présenter à nouveau le test d'admission pour toute inscription ultérieure).

Les personnes admises à passer l'entretien recevront un message téléphonique ou électronique, le lundi 09 septembre entre 13h et 16h.

Les candidats non admis recevront un courrier électronique endéans la semaine. Les copies seront consultables sur rendez-vous uniquement le mercredi 25 septembre 2019 de 9h à 11h.

11. L'entretien : où ? Quand ? Comment ?

Les candidats reçus suite à la réussite du test écrit seront convoqués à un entretien d'une durée de 15 minutes avec deux professeurs de la filière. **Aucun retard ne sera toléré.**

Cet entretien vise essentiellement à évaluer votre motivation et votre capacité à vous exprimer et à argumenter.

Ces entretiens se dérouleront uniquement sur rendez-vous les après-midi du mardi 10 et du mercredi 11 septembre à l'avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles.

Si l'entretien est concluant, vous serez prévenu personnellement de votre admission dans la section, par mail ou par téléphone, au plus tard le jeudi 12 septembre.

12. Les cours d'anglais dans la filière

Des cours d'anglais de niveau élémentaire et moyen (unités d'enseignement 1 à 4) figurent au programme de la filière. Si vous n'avez jamais étudié l'anglais ou que vos connaissances sont très rudimentaires, vous serez orienté(e) vers un niveau adapté. Afin de connaître votre niveau, vous passerez un test d'orientation (écrit et oral) qui portera sur la conjugaison, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension de texte⁴.

13. S'inscrire dans la filière : conditions ?

- Prendre un rendez-vous pour une des séances d'informations programmées sur le site ;
- Venir à la séance d'informations avec les documents demandés ;
- Passer le test **ET** l'entretien **ET** se retrouver sur la liste des admis ;
- **ET avoir 18 ans révolus** au plus tard le 31 décembre 2018.

⁴ ROSEN G., *Grammaire illustrée*, Hatier ou VANDEVIJVERE G., *Grammaire pratique* ou toute grammaire de niveau élémentaire à moyen convient.

Dès le test, les futurs étudiants, **en tant qu'adultes majeurs, seront les seuls interlocuteurs de l'administration** et du corps professoral de la filière.

Aucun renseignement ne pourra être fourni à une tierce personne.

14. S'inscrire : quand ? Où ? Comment ?

Le vendredi 13 septembre 2019 à 16h00 :

Avenue de l'astronomie, n°19
1210 Bruxelles

L'inscription ne pourra se faire à aucun autre moment !

Vous devrez vous munir de votre **carte d'identité** ou, si vous êtes ressortissant d'un pays hors UE, d'un **titre de séjour** valable au moins jusqu'au 30 septembre 2019.

Vous payerez **obligatoirement** par carte bancaire ou carte de crédit.

Les prix indicatifs sont indiqués sur notre site internet : www.epfc.eu

Vous pouvez bénéficier d'une réduction si vous êtes **demandeur d'emploi inscrits chez Actiris ou au FOREM**, ou inscrits au **VDAB** sur présentation de l'attestation « Promotion sociale » émise à partir du 25 août 2019, et pour **les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration** sur présentation d'une attestation émise par un CPAS en août ou en septembre.

Si vous ne pouvez pas produire le document réclamé au moment de l'inscription, vous devrez payer le prix plein. Vous serez remboursé(e) de la différence lorsque vous nous le remettrez.

Si vous êtes amené(e) à vous inscrire à un cours de renforcement en Français écrit, il faudra payer un supplément aux différentes sommes notées ci-dessus.

15. Quels sont les horaires des cours ?

Selon les niveaux, les cours sont dispensés à raison de 6 à 10 demi-jours/semaine (du lundi au vendredi). Des exemples d'horaires de cours se trouvent sur notre site internet www.epfc.eu

Il ne s'agit pas d'une formation allégée. Au contraire, les cours exigent un investissement personnel important ! En fonction du niveau, la différence de volume horaire peut-être plus ou moins importante par rapport à l'enseignement de plein exercice. Cela ne s'explique pas par une différence de qualité mais bien, d'une part, parce que des matières figurant au programme de cet enseignement ne sont pas dispensées dans notre formation (cours philosophiques, éducation physique, éducation artistique, etc.) et, d'autre part, parce que l'enseignement de promotion sociale s'adresse à des adultes qui tirent de leurs expériences diverses des connaissances directement exploitables dans notre filière.

L'étudiant(e) de la filière bénéficie d'un large encadrement. Il lui est donc, bien entendu, demandé de fournir sa part d'engagement et de travail, seuls garants de sa réussite.

En outre, la présence à tous les cours est obligatoire et toutes les absences devront être dûment justifiées.

La non-assiduité entraîne la perte de la qualité d'élève régulier, même en cours d'année scolaire, et donc l'accès aux cours peut vous être refusé.

16. La rentrée : où et quand ?

La rentrée est fixée au lundi **16 septembre 2019** au 19, avenue de l'astronomie à 1210 Bruxelles à 10 heures précises, peu importe le niveau dans lequel vous êtes inscrit.

Votre présence dès le 1^{er} jour de cours est **indispensable**. Vous recevrez l'horaire précis à ce moment-là.

17. Calendrier de la procédure

Tests écrits d'admission <i>EPFC, Avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles</i>	7 septembre à 9h00
Communication des résultats au test écrit <i>(uniquement si réussite : par téléphone ou mail)</i>	9 septembre entre 13h et 16h
Entretiens <i>(uniquement si réussite des tests écrits)</i> <i>EPFC, Avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles</i>	10 septembre 11 septembre sur RDV
Communication des résultats des entretiens <i>(uniquement si réussite : par téléphone ou mail)</i>	12 septembre
Inscription <i>EPFC, Avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles</i>	13 septembre à 16h00
Rentrée scolaire <i>EPFC, Avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles</i>	16 septembre à 10h00

18. Schéma récapitulatif de la procédure

Ticket de RDV par internet – Mis en ligne le 17 juin à 9h00 - pour une des séances d'informations programmées.

→ Télécharger, imprimer et compléter le formulaire.

→ Prendre :

- votre carte d'identité
- le formulaire complété + photo récente agrafée
- Copie du dernier bulletin et/ou attestation de réussite

Test d'admission :

- Samedi 7 septembre à 9h00 précises.

- EPFC,

Avenue de l'Astronomie, 19 à 1210 Bruxelles
(Métro : Madou)

- Prendre :

- une gomme, une latte, un crayon et un stylo bille.

Si réussite du test

Entretiens sur RDV :

- Le 10 septembre 2019
OU
- Le 11 septembre 2019

Résultats du test :

- Lundi 09 septembre 2019 entre 13h00 et 16h00

- Si réussite : par téléphone ou mail

- Si non réussite : courrier dans la semaine

Admis :

Communication des résultats par téléphone :

- jeudi 12 septembre 2019

+

Inscriptions :

- vendredi 13 septembre 2019 à 16h00

- à l'avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles

Prendre :

- votre carte d'identité

ou, si vous êtes ressortissant d'un pays hors UE,

un titre de séjour valable au moins jusqu'au 30 septembre 2019.

+

Rentrée : le lundi 16 septembre 2019

Avenue de l'astronomie n°19, 1210 Bruxelles à 10h00 précises

Non-admis :

Copie consultable
sur rendez-vous le
25 septembre 2019
de 9h00 à 11h00.